

13.02.2022 - 17:00 Uhr

Interdiction de la publicité pour le tabac : une victoire historique pour la protection de la jeunesse



Lausanne (ots) -

Le OUI à l'initiative populaire " Enfants sans tabac " marque une étape importante pour protéger les générations futures des effets néfastes du tabagisme. Le résultat d'aujourd'hui montre que les ONG du domaine de la santé peuvent infléchir la situation lorsque la population ne se sent plus représentée par les acteurs politiques et économiques.

La population en a assez ! La publicité pour le tabac ne doit plus appâter nos enfants. En acceptant l'initiative " Enfants sans tabac ", le peuple suisse a saisi une chance historique pour protéger les enfants et les jeunes de la publicité pour le tabac. Portée entre autres par Addiction Suisse au sein d'une coalition d'organisations de santé, l'initiative populaire demandait l'interdiction de toute publicité qui atteint les enfants et les adolescents, car le marketing du tabac se concentre sur les jeunes ; presque personne ne se met à fumer après l'âge de 21 ans !

Le oui du peuple suisse est un encouragement à défendre fermement les intérêts de la santé. Les organisations de la société civile (ONG) actives dans le domaine de la santé ont joué un rôle important dans le résultat réjouissant de la votation. Elles ont formé une large coalition afin de soutenir la protection de la jeunesse en s'appuyant sur des arguments convaincants. Les organisations de santé ont montré qu'elles sont capables de se battre avec succès et qu'elles n'acceptent plus une législation fortement influencée par les lobbies. C'est là un signal clair à l'adresse du parlement : la population doit être prise au sérieux et souhaite améliorer et renforcer la prévention du tabagisme. Addiction Suisse s'engagera pour la mise en place de nouvelles mesures dans ce domaine, où notre pays reste à la traîne malgré la victoire de ce jour.

Concrétiser rapidement la volonté populaire

La loi sur les produits du tabac doit entrer en vigueur sans plus attendre et les travaux en vue de la mise en oeuvre du nouveau mandat constitutionnel doivent commencer sans tarder. Addiction Suisse et ses partenaires veilleront à ce que celui-ci ne soit pas édulcoré et appellent le parlement à ne plus faire passer les intérêts du lobby du tabac avant la protection de la santé.

Vers le communiqué de presse des organismes responsables de l'initiative populaire : www.enfantssanstabac.ch/

Contact:

Addiction Suisse
Markus Meury
porte-parole
mmeury@addictionsuisse.ch
021 321 29 63



 $\label{thm:prop:model} \mbox{Diese Meldung kann unter } \mbox{$\frac{https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100885078}$ abgerufen werden. }$